

SERIE DEPARTEMENTALE

COMMISSION CYCLISME POUR TOUS

Déscentes de série pour la saison 2022

Réunion du 8 novembre 2021 à Neuilly-Plaisance (93)

Présents: MM. Marc ANSERMIN Président, Guillaume LIENARD Secrétaire, Madame Carmen HAEGEL, Messieurs Daniel TARDIVEAU, Thierry BILLARD, Stéphane DEVILLERS membres.

Représentants des départements :

75 -Christian MASOLA, 77 -Dominique MARCHENAY, 95 -Pascal NOEL.

Coueurs autorisés à prendre une licence D2

AMORINI Pascal	MELUN CYCLISME ORGANISATION
ANTI Jean-François	LA PEDALE FERTOISE
COUTIF Sylvain	PARISIS ATHLETIC CLUB 95
CREPIN Anthony	LAGNY PONTCARRE CYCLISME
GENDRON Nicolas	LAGNY PONTCARRE CYCLISME
GIBERT Victor	ES PERSANAISE
GODIN Damien	TEAM CYCLISTE BUSSY
HORREAUX Tristan	PARIS CYCLISTE OLYMPIQUE
MATHIEU Stéphane	LAGNY PONTCARRE CYCLISME

Coueurs autorisés à prendre une licence D3

BARTLET Frédéric	LA PEDALE FERTOISE
BEAULIEU Patrick	VC FONTAINEBLEAU AVON
BENGALA Jean-Marc	VCA BOURGET
BOUSCAL Pierre-Alexandre	PARIS CYCLISTE OLYMPIQUE
COURTIADÉ Jean-Claude	ES PERSANAISE
DELEURME Sébastien	AS CHELLES
DEWAELE Thomas	LAGNY PONTCARRE CYCLISME
EVENOT Patrice	VCA BOURGET
FARDEAU Frédéric	EC MONTGERON VIGNEUX
GAULTIER Laurent	USM GAGNY
GOMES Pascal	LA PEDALE FERTOISE
GUYARD Jérôme	USM GAGNY
JAMBON Pascal	USM GAGNY
LEMEY Eric	TEAM CYCLISTE BUSSY
LOUVET Emmanuelle	VC SULPICIEIN
MERESSE Fabrice	CC COULOMMIERS
PEZZOLI Eric	AS CORBEIL ESSONNES
PRUVOST Sébastien	LA PEDALE FERTOISE
RENARD Alain	STADE DE L'EST PAVILONNAIS
SENEGAS Jean-Claude	VC VINCENNES

UHL Jérôme	VCA BOURGET
VANDERHAEGEN Pascal	STADE DE L'EST PAVILONNAIS

Coueurs autorisés à prendre une licence D4

CADET Daniel	VC CHEMINOTS VILLENEUVOIS
CALLICO Bruno	US MONTFERMEIL
COLZIN Clément	US MONTFERMEIL
DESEQUELLE William	EC NEUILLY PLAISANCE
DEVILLERS Stéphane	US ALFORTVILLE CYCLISME
DOS SANTOS Fernando	LAGNY PONTCARRE CYCLISME
GAULT Stéphane	TEAM PELTRAX-CSD
LABBE Marc	US EZANVILLE ECOUEN
MICHAELI André	EC VELIZY 78
PICARDAT Philippe	VC SAINT-MAMMES
PLAZA Olivier	CSM PUTEAUX
TARDIVEAU Daniel	VC SAINT-MAMMES

Coueurs classés dans les 5 premiers du classement annuel D3 et autorisés par l'article 5 de la réglementation régionale à descendre en D3 pour la saison 2022

JULLY Patrick	VC FONTAINEBLEAU AVON
LE FOLL Didier	EC OSNY PONTOISE
TISSIER Thierry	CC SAINT-PIERRE DU PERRAY

Coueurs classés dans les 5 premiers du classement annuel D4 et autorisés par l'article 5 de la réglementation régionale à descendre en D4 pour la saison 2022

DEWILDE Philippe	EC NOISEENNE
GIROU Philippe	REUIL ATHLETIC CLUB
Réglementation des 70 ans et plus	
MINOTTE Jean-Philippe	EC MORSANG S/ ORGE
NOLUIS BERNARD	EC NEUILLY PLAISANCE

Les autres demandes de rétrogradation n'ont pu être prises en considération, compte-tenu:

- soit que l'âge ne correspondait pas à la série demandée;*
- soit par manque de participation;*
- soit par un capital points trop élevé;*
- soit classé ou ayant des résultats dans une catégorie supérieure dans les fédérations affinitaires;*
- soit pour raison médicale ceci n'étant pas du ressort de la commission CPT;*
- soit n'ayant pas de licence lors de la saison 2021.*

NOTA:

les coueurs autorisés à descendre doivent modifier leur catégorie sur leur demande de licence 2022